

LE CHEF  
DU  
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. El Labban, Ambassadeur de la République arabe unie,  
le jeudi 7 janvier 1960, à 10 heures 30*

*L'Ambassadeur m'a demandé un entretien, au cours duquel  
il a abordé les questions suivantes:*

1) *Il me remet, de la part du Président Nasser, des vœux  
formulés sous la signature de ce dernier. Je remercie, en précisant  
que je répondrai par écrit.*

2) *L'Ambassadeur est chargé par son Gouvernement de dire  
au Conseil fédéral combien il a apprécié la manière dont les autorités  
suisses et leurs représentants en République arabe unie ont défendu les  
intérêts britanniques et français dont la sauvegarde leur avait été  
confiée. - Le Gouvernement de la RAU tient à exprimer ses remercie-  
ments.*

3) *L'Ambassadeur revient sur l'affaire Ilias Andraos, qui  
a fait notamment l'objet d'une note remise par son Gouvernement à  
notre Ambassade au Caire le 26 septembre 1959. Cette affaire n'est  
pas encore liquidée, bien que tout soit en ordre d'après la législa-  
tion égyptienne. Elle risque de devenir désagréable pour les héri-  
tiers eux-mêmes. Le Gouvernement égyptien insiste auprès de son Am-  
bassade à Berne pour qu'elle multiplie ses démarches en vue d'obte-  
nir le versement des sommes qui lui reviennent et dont la contre-  
valeur sera versée aux héritiers avec un supplément de 17,5%.*

*./.*

Copie à P.



Je réponds à l'Ambassadeur que je ne suis pas exactement renseigné sur cette affaire et que j'ignore quel est son état actuel. Je ne manquerai pas de l'examiner, éventuellement avec le Département de justice. M. le Conseiller fédéral Wahlen, d'après ce que m'a dit l'Ambassadeur, avait envisagé une conversation avec lui à laquelle j'aurais participé.

4) L'Ambassadeur me demande si j'ai des informations sur les manifestations d'antisémitisme qui se produisent un peu partout dans le monde. Il m'expose le point de vue de son Gouvernement, qui pense que cette campagne pourrait être inspirée par les organisations sionistes. Il m'indique ensuite son propre point de vue.

Je lui réponds que je n'ai pas d'autres informations que celles publiées dans la presse et que je n'ai pas une opinion personnelle sur les dessous de cette campagne. Je précise que la thèse de son Gouvernement me paraît peu vraisemblable.

5) L'Ambassadeur me dit vouloir aborder une question à titre personnel et sans aucun mandat de son Gouvernement ni de qui que ce soit. Il s'agit des Algériens qui vivent à Genève et se plaignent de la manière dont ils sont traités par la police genevoise. Ne serait-il pas possible d'améliorer la situation actuelle et de traiter ces Algériens avec plus de ménagements ?

Je réponds à l'Ambassadeur que je ne suis pas renseigné sur les relations que les Algériens peuvent avoir avec la police genevoise, mais que beaucoup d'entre eux, établis en Suisse, se sont comportés d'une façon critiquable, notamment à Lausanne.

./.

M. El Labban me remet la copie d'une lettre adressée par quelques Algériens à M. Kabbani, représentant de la Ligue arabe à Genève. Ci-joint cette lettre.

Annexe. à P.

à Agoulin

h. f.

Copie à P. avec prière de me renseigner sur l'affaire Andraos, en m'indiquant ce qui s'oppose à son règlement

et sur les mesures dont les Algériens établis à Genève ont pu être l'objet de la part de la police genevoise.

h. f.